



Strasbourg, le 9 novembre 1998

<cdl\doc\1998\summary\cdl-ju-pv15-f>

Diffusion restreinte
CDL-JU-PV (98) 15
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

**Compte rendu de la 15^e réunion de la
Sous-Commission sur la Justice constitutionnelle**

(Venise, 15 octobre 1998)

La Sous-Commission sur la Justice constitutionnelle a tenu sa 15^e réunion le 15 octobre 1998 sous la présidence de M. Steinberger. La liste des participants figure en Annexe I au présent rapport.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les participants adoptent l'ordre du jour tel qu'il figure en Annexe II.

2. Communication du Secrétariat

Le Secrétariat informe la Sous-Commission que dans le cadre de la série de séminaires avec les Cours constitutionnelles (CoCoSem), deux nouveaux événements se sont déroulés. Les 7 et 8 octobre, un séminaire sur les relations entre le droit international et le droit interne, mettant plus particulièrement l'accent sur le rôle de la Cour constitutionnelle, a été organisé à Lviv en coopération avec la Cour constitutionnelle ukrainienne, le consortium USAID/ARD/Checci sur l'Etat de droit et l'OSCE. Un autre séminaire, ayant pour thème le « Contrôle électoral exercé par la Cour constitutionnelle » s'est déroulé à Erevan en coopération avec la Cour constitutionnelle (15-16 octobre 1998).

3. Coopération avec l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF)

M. Dürr informe la Sous-Commission qu'il a participé à la Deuxième Conférence des Chefs d'Institution de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) tenue à Beyrouth du 10 au 13 septembre 1998 (CDL-JU (98) 35). Les Cours participant à cette conférence ont approuvé à l'unanimité la coopération avec la Commission de Venise et les Cours constitutionnelles et instances équivalentes participantes.

Il a été souligné que cette coopération serait profitable à l'ensemble des Cours membres de l'Association et coopérant avec la Sous-Commission. L'Association profiterait de l'expérience acquise par la Sous-Commission et serait notamment autorisée à utiliser la structure du Bulletin et le Thésaurus systématique. Les publications et les bases de données seraient échangées entre les participants. Un accord formel conforme à la teneur du document CDL-JU (98) 19 devrait être établi. Il devrait protéger les droits d'auteur relatifs au Thésaurus systématique.

La Sous-Commission approuve la coopération avec l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français et décide, à cette fin, de proposer à la réunion plénière de donner mandat au Secrétariat pour conclure un accord à cet effet avec l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français.

Note : La Commission a approuvé à l'unanimité cette proposition de la Sous-Commission lors de sa 36^e réunion plénière tenue à Venise, les 16 et 17 octobre 1998.

4. Divers

5. Date et lieu de la prochaine réunion

La Cour d'Etat du Liechtenstein a invité la Sous-Commission et les agents de liaison à tenir leur prochaine réunion à Vaduz, le 30 avril 1999.

A N N E X E I

LIST OF PARTICIPANTS /LISTE DES PARTICIPANTS

**SUB-COMMISSION ON CONSTITUTIONAL JUSTICE/
SOUS-COMMISSION JUSTICE CONSTITUTIONNELLE**

GERMANY/ALLEMAGNE:

Mr Helmut STEINBERGER, Professor at the University of Heidelberg, Director of the Max-Planck Institute (Chairman)

ARMENIA/ARMENIE :

M. Khatchig SOUKIASSIAN, Président, Centre arménien du droit

CYPRUS/CHYPRE:

Mr Michael TRIANTAFYLLIDES, Chairman of the Council of the University of Cyprus, Former President of the Supreme Court and former Attorney-General of the Republic

FINLAND/FINLANDE:

Mr Mr Kaarlo TUORI, Professor of Administrative law, Department of Public Law, Helsinki University

IRELAND/IRLANDE:

Mr James HAMILTON, Director General, Office of the Attorney General

LATVIA/LETTONIE:

Mr Aivars ENDZIŅŠ, Acting Chairman, Constitutional Court

LITHUANIA/LITUANIE:

Mr Kestutis LAPINSKAS, Judge at the Constitutional Court

PORTUGAL:

M. Armando MARQUES GUEDES, ancien Président du Tribunal constitutionnel

SWEDEN/SUEDE:

Mr Hans Heinrich VOGEL, Professor of Public Law, University of Lund

SECRETARIAT

M. Schnutz Rudolf DÜRR

INTERPRETERS/INTERPRETES

Mme Denise BRASSEUR

Ms Maria FITZGIBBON

M. Nikita KRIVOCHEINE

M. Viktor PROKOFIEV

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communication du Secrétariat
3. Coopération avec l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français (ACCPUF)
4. Autres questions